

RENTRÉE 2024, NOUVELLE DIRECTRICE...

INVITÉ-ES À « FAIRE UN PAS DE CÔTÉ » AFIN DE « SAUVER » L'ÉTABLISSEMENT, IL EST ANNONCÉ, POUR LA RENTRÉE PROCHAINE, LE PROJET « COLLÈGE DU MATIN » AVEC DES COURS DE 45 MINUTES, ET DES ATELIERS DITS « LUDO ÉDUCATIFS », L'APRÈS-MIDI, SUR DES COMPENSATIONS, PAR LES ENSEIGNANT-ES ET INTERVENANT-ES EXTÉRIEUR-ES.

Deux enseignants réagissent : Quid de la durée des cours de 55 minutes ? (Sujet « obsolète », selon la directrice). Quid du surcroît de travail pour la préparation des ateliers ? (Absence de réponse).

Le combat commence alors en alertant la CGT.

Toute réunion relative au projet est faite après 17h, parfois de dernière minute. Absence de compte-rendu. Vote à main levée, y compris ceux qui sont à distance en visio. Quid des absent-es ? (« Ils n'avaient qu'à être là. »). Combien de mains levées ? La CGT adresse un courrier à la directrice lui rappelant les textes relatifs aux établissements sous contrat. Ce courrier sera lu, en fin de réunion, de façon expéditive, sans ponctuation, rendant inaudible, incompréhensible son contenu et la réunion se terminera par : « Fin de séance. Au revoir. ».

Les tensions entre enseignant-es s'intensifient. Les lanceurs d'alerte sont ignorés ou interpellés vive-

ment : « Pourquoi avoir prévenu les syndicats ? » .

Lors des Portes Ouvertes, les enseignant-es ont la consigne de ne rien dire aux parents (Pas compliqué, puisque nous ne savons rien !). La directrice SEULE présente, en salle, le projet. Les enseignant-es ne sont pas autorisé-es à y assister. Le Président de l'APEL s'adresse aux enseignant-es, par écrit, dénonçant des agissements non constructifs et affirmant son soutien au projet. Il démissionnera, finalement, en mai !

La directrice continue SEULE le projet : nous découvrons, sur le site du collège, l'annonce du «collège du matin», puis plus tard, un article dans le journal Sud Ouest annonçant ce même événement... jusqu'à 15h ! Ce qui vaut quelques railleries de parents. Aucun courrier adressé aux familles. Aucune présentation claire adressée aux enseignant-es !

Le syndicat ne cesse d'alerter : le rectorat intervient, dans l'établissement, pour un contrôle administratif.

Lors de celui-ci, un camarade CGT remet, aux inspecteurs, un courrier de la CGT.

Lors d'entretiens individuels organisés par la directrice, les enseignant-es récalcitrant-es sont invité-es à trouver un nouvel établissement, pour la rentrée prochaine.

Au début de l'été, la CGT adresse un nouveau courrier au rectorat, pour sensibiliser sur le projet à venir. Nous apprenons le départ de nombreux élèves...

Fin juillet : nous apprenons la démission de la directrice !

La nouvelle directrice confirme le retour à des cours de 55 minutes, réduit les plages horaires des ateliers (à compter de 15h, 3 jours/semaine) qu'elle doit organiser car rien n'est fait ! Avec la CGT à nos côtés, nous avons gagné cette bataille. La vigilance doit cependant demeurer.

■ Pascal Courtiau,
académie de Poitiers

